



FACULTÉ
**LETTRES,
SCIENCES HUMAINES**
Université Catholique
de Lille 1875

Guide étudiant à l'international

2026-2027



Préparer son départ

Choisir une destination et candidater

Financer son séjour (budget, bourses...)

Témoignages d'étudiants



Sommaire

Réfléchir à la mobilité internationale et postuler.....	5
Pourquoi, étudier à l'étranger ?.....	5
La mobilité internationale à la FLSH.....	6
Préparer son projet à l'avance.....	5
Où partir ?.....	6
Comment candidater ?.....	6
Vous êtes sélectionné par la FLSH : préparer votre départ.....	8
Sélection au départ.....	8
Engagement au départ.....	8
Préparation au départ.....	9
Avant de partir	9
Comment se déroule le semestre ?.....	10
Les procédures à suivre pendant votre semestre à l'étranger	11
Fin d'échange universitaire.....	12
Informations pratiques.....	13
Le logement.....	13
Le budget	13
Aides financières : les bourses.....	14
Handicap.....	16
Formalités administratives.....	16
Certifications de langues avec le CLARIFE.....	18
Recommandations.....	22
Empreinte carbone.....	24
Contacts.....	27

+160 ÉTUDIANTS
accueillis chaque année

+110 ÉTUDIANTS
partent chaque année en séjours d'études

+130 UNIVERSITÉS **PARTENAIRES**



Réfléchir à la mobilité internationale et postuler

Pourquoi étudier à l'étranger ?

Le réseau international de la FLSH est composé de plus de 130 établissements partenaires à travers le monde dont les programmes sont compatibles avec les enseignements de notre faculté. Ainsi, la FLSH offre la possibilité à ses étudiants d'effectuer un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire complète dans l'un de ces établissements.

Consciente de l'importance et de l'enjeu que représentent ces expériences internationales, elle incite ses étudiants à s'ouvrir et découvrir d'autres cultures, à parfaire la maîtrise des langues étrangères et à se familiariser avec d'autres méthodes pédagogiques.

La mobilité internationale à la FLSH

Il existe différents types de séjours d'études :

- échange
- double diplôme (plus d'informations : www.flsh.fr l'onglet [International], [Je veux partir - en double diplôme]).

Le départ en mobilité n'est pas automatique. Si vous êtes intéressé, vous devez déposer un dossier de candidature selon les modalités communiquées.

La sélection des étudiants et l'attribution des places s'effectuent suite à l'examen des dossiers.

En général, les départs en échange sont possibles en L2, L3 et M2, sauf en psychologie : uniquement au 1^{er} semestre de la Licence 2.

Retrouvez les détails selon votre filière : www.flsh.fr l'onglet [International], [Je veux partir - en échange], [Semestre de départ].

Préparer son projet à l'avance...

Un séjour d'études à l'étranger se prépare au moins un an à l'avance. Vous devez bien y réfléchir et prendre en compte :

- votre capacité d'autonomie (se retrouver seul dans un autre pays peut parfois se révéler difficile)
- votre projet professionnel,
- les études ultérieures, (par exemple, le calendrier académique de l'université partenaire peut différer de celui de la FLSH (dates de début/fin de semestre)
- la langue d'enseignement de l'université d'accueil, (il faudra obtenir une certification de langue adaptée)
- les contraintes financières, (selon les destinations, le coût de la vie sur place peut être supérieur à celui de Lille)
- les documents administratifs nécessaires (candidature, Visa...)

Nous vous invitons également à faire part de ce projet à votre responsable pédagogique.

Le niveau de langue exigé par l'université d'accueil est un critère clef de votre candidature puis de la sélection.

Même si l'amélioration des compétences linguistiques fait partie des objectifs d'un séjour d'études, un niveau minimal est exigé et nécessaire pour le bon déroulement du séjour.

En règle générale, vous devez attester d'un niveau B2.
Ce niveau se base sur le Cadre Européen Commun de Références des Langues (plus informations sur www.coe.int).

Il est obligatoire d'être titulaire d'une certification de langue officielle. Ci-dessous une liste non exhaustive des certificats qui pourraient vous être demandés selon les universités.

Pour les destinations où la langue d'enseignement est l'anglais : TOEFL iBT, IELTS, Cambridge B2 First, C1 Advanced ou encore C2 Proficiency.

Attention, à ne pas confondre avec : TOEFL Home Edition et Cambridge English Certificate (CEC) qui sont reconnus par peu d'universités partenaires.

Pour les destinations où la langue d'enseignement est l'espagnol, l'allemand ou l'italien : le Bright ou autres certifications officielles.

Plus d'information sur les certifications proposées par le CLARIFE à la page 18 ou clarife.flsh.fr

Où partir ?

Les destinations pour les séjours d'études se limitent aux universités partenaires de la FLSH.

Afin de connaître les pays et les universités où vous pouvez étudier, selon votre filière, votre niveau d'études et votre niveau de langue, veuillez consulter le tableau sur le site www.flsh.fr dans l'onglet [International], [Réseaux et engagement internationaux].

Comment candidater ?

Pour candidater, vous devez remplir un dossier de candidature en ligne l'année précédant le départ envisagé :

- étudiants en L2 et en M1 : entre le 15 octobre et le 15 novembre inclus
- étudiants en L1 (et étudiants ayant manqué la 1^{ère} session) : entre le 15 janvier et le 10 février inclus

En 2026/2027, vous postulez donc pour une mobilité qui aura lieu au cours de l'année universitaire 2027/2028.

Le lien vers le formulaire de candidature est publié le jour d'ouverture de celui-ci via :

- News AGORA intitulée « FLSH - Formulaire de candidature pour un séjour d'études à l'étranger en 2027/2028 »
- Site de la FLSH, actualité intitulée « Départs à l'étranger : tout savoir sur la candidature en ligne »

La candidature se déroule en 3 étapes :

1. Renseignez les informations demandées et formulez vos 3 vœux de pays
2. Téléchargez les pièces justificatives obligatoires (1 seul fichier format PDF par catégorie) :
 - Relevé(s) de notes de l'année précédente et, s'il est disponible, celui du 1^{er} semestre de l'année en cours.
Si vous n'étiez pas inscrit à la FLSH l'année dernière, veuillez fournir les bulletins des 2 dernières années.
 - Lettre de motivation rédigée dans la langue d'enseignement du pays de votre 1^{er} choix.
 - Pièce d'identité en cours de validité :
 - Passeport s'il y a un pays hors UE parmi vos vœux

- Carte nationale d'identité ou passeport si tous vos vœux sont au sein de l'UE
Si vous ne possédez pas de passeport ou si votre pièce d'identité est valable moins de 2 ans, veuillez déposer la preuve de dépôt de votre demande de renouvellement/délivrance.

- Certificat(s) de langue ou preuve d'inscription à un examen qui aura lieu au plus tard le 15 janvier

Pour rappel : vérifiez attentivement le score et le type de certificat exigés selon les destinations et/ou universités partenaires auprès des responsables des échanges (voir contacts p. 27) et sur le site de la FLSH.

3. Réglez les frais de dossier

Après soumission de votre candidature, vous recevrez un e-mail de confirmation accompagné des modalités de règlement des frais de dossier non remboursables de 100€.

Votre dossier de candidature ne sera pas pris en compte si :

- Il est incomplet
- Il est remis hors délai
- Les frais de dossier n'ont pas été réglés

Vous êtes sélectionné par la FLSH : **préparez votre départ**

Sélection au départ

La FLSH tente de répondre au maximum à votre souhait quant à la destination et à la période souhaitée. Les critères pris en compte sont :

- Résultats académiques
- Niveau de langue
- Qualité de la lettre de motivation
- Appréciation des enseignants
- Places disponibles dans chaque destination
- Participation aux ateliers interculturels organisés par le CLARIFE

Vous êtes informé des résultats de la sélection en février/mars pour les départs au 1^{er} semestre et au plus tard en mai pour les départs au 2^{ème} semestre de l'année académique suivante.

Pour que la sélection soit définitive, vous devez valider l'année académique 2026/2027 :
60/60 crédits ECTS obtenus.

Engagement au départ

Si vous êtes sélectionné, vous devrez confirmer votre volonté de partir en remplissant un dossier d'engagement. Ce dossier comprend :

- Le contrat d'engagement complété et signé par vous et vos parents (ou le répondant financier)
- La charte de l'étudiant complétée et signée par vous et vos parents (ou le répondant financier)
- Un certificat médical de non-contre-indication à effectuer un séjour d'études à l'étranger
- Une attestation d'assurance justifiant d'une couverture des frais médicaux à l'étranger ainsi que des frais de rapatriement
- Une preuve que vous avez enregistré votre séjour sur Fil d'Ariane (voir page 22)
- Une copie de votre carte d'identité (pour les destinations européennes) ou de votre passeport (pour les pays hors Union Européenne).
Pour les étudiants étrangers non-européens : votre titre de séjour en France en cours de validité.
- Un chèque de caution de 1 000€ à l'ordre « Institut Catholique de Lille »

Il sera encaissé en cas de désistement non justifié. Les motifs de désistement recevables seront énoncés sur le document « Contrat d'engagement et chèque de caution ».

Avant votre départ à l'étranger, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire avec un engagement financier signé et rendu à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour l'année 2027/2028.

Les frais d'inscription sont payés à l'Université Catholique de Lille, et non à l'université d'accueil.

Préparation au départ

La Direction des Relations Internationales (DRI) organise des sessions de préparation au départ. Vous êtes informés des dates et des modalités par le service Relations internationales de la FLSH. C'est à la fois l'occasion d'avoir des informations globales sur un départ à l'étranger, de découvrir des témoignages d'étudiants partis les années précédentes, mais aussi d'obtenir des renseignements sur les différentes bourses (voir p.14 et 15).

La FLSH et l'université d'accueil sont là pour vous accompagner, mais toutes les démarches pour préparer votre départ sont de votre responsabilité.

Il ne faut pas négliger le fait qu'un séjour d'études à l'étranger engendre de nombreux frais. La FLSH n'est en aucun cas responsable des frais que vous engagez.

Attention : dans certains cas, vous devrez également payer à l'université d'accueil des frais de vie étudiante et de campus voire une assurance obligatoire.

Avant de partir

La FLSH nomme les étudiants sélectionnés dans leur future université d'accueil. C'est-à-dire qu'elle communique votre identité et le moyen de vous contacter.

L'étape suivante consiste à leur envoyer votre dossier de candidature.

Les procédures et les modalités diffèrent en fonction des partenaires. Parfois, c'est la FLSH qui vous transmet les informations, parfois, vous êtes contacté directement par l'université d'accueil.

Il est très important de respecter les dates limites imposées.

Si vous êtes sélectionné pour partir hors Union Européenne, vous pouvez procéder aux démarches de demande de Visa dès que vous recevez l'Acceptance Letter de votre université d'accueil.

Ensuite, vous ferez un choix de cours dans l'université d'accueil pour lesquels vous passerez les examens et validerez donc votre semestre s'ils sont réussis.

Pour sélectionner les cours, vous devez consulter soit :

- la liste des cours disponibles sur le site web de votre université d'accueil
- le document envoyé par l'université suite à la réception de votre dossier

Vous élaborez une proposition de choix de cours que vous soumettez à votre responsable des échanges ou responsable pédagogique, selon votre formation, pour validation et ce, avant de les communiquer à l'université d'accueil.

Les étudiants en Psychologie doivent également soumettre leur choix de cours pour approbation à Béatrice Degraeve.

Vous êtes sélectionné pour partir dans l'Union Européenne (programme Erasmus+)	Vous êtes sélectionné pour partir hors Europe (convention bilatérale ou globale)
Vous devez choisir un nombre de cours vous permettant de totaliser 30 crédits ECTS afin de valider le semestre. Le Learning Agreement Erasmus+ (qui est un contrat d'études) est un document sur lequel figure l'ensemble des cours que vous suivrez dans l'université d'accueil. Une fois votre sélection de cours validée par la FLSH, le Learning Agreement devra être rempli et signé par vous, puis signé par votre responsable des échanges à la FLSH et envoyé à votre université d'accueil. Une fois signé par toutes les parties, le Learning Agreement est à envoyer à votre responsable des échanges à la FLSH. Certaines universités d'accueil demandent qu'il soit envoyé avec la candidature.	Vous devez en général suivre entre 4 et 6 cours en fonction de votre université d'accueil. Veuillez à vous rapprocher de votre responsable des échanges pour connaître le nombre de cours à suivre et faire valider votre sélection.

Si vous avez des cours à suivre par correspondance à la FLSH ou un stage à effectuer – dans ce cas, vous enlevez le nombre d'ECTS attribué de votre total.

Comment se déroule le semestre ?

Vous suivez les cours et passez les examens dans l'université d'accueil. Les résultats sont validés par l'université de convention française ou le Jury Rectoral (selon la filière dont vous êtes issu(e)).

Pour valider votre semestre à l'étranger, vous devez transmettre dès que possible toutes vos notes à votre responsable des échanges ET demander à l'université étrangère d'envoyer un bulletin officiel à la FLSH.

Un barème d'équivalence des notes existe pour chaque destination. Vos notes seront transmises avec les équivalences au chargé de scolarité de votre filière à la FLSH qui établira votre bulletin de notes avec les coefficients français. Si besoin, vous pouvez le demander à votre responsable des échanges.

Si vous ne validez pas votre semestre, il faut passer les rattrapages. Si l'université étrangère a une session de rattrapages, vous les passez à l'étranger. Sinon, vous les passez à la FLSH.

Dans le cadre d'un échange, le diplôme validé est celui de la FLSH. Vous ne validez pas un diplôme étranger.

Dans le cadre d'un double diplôme, vous validez à la fois le diplôme français et le diplôme de l'université partenaire.

Les procédures à suivre pendant votre semestre à l'étranger

En cas de problème, vous devez absolument avertir votre université d'accueil et votre responsable des échanges FLSH.

Pour les départs du 1^{er} semestre (de août/septembre à décembre/janvier), veuillez vérifier les dates de la session d'examens auprès de l'université d'accueil.

Si les examens de l'université d'accueil ont lieu au début du 2^{ème} semestre FLSH et posent donc problème pour votre reprise des cours en janvier, vous devez le signaler dès le début de votre séjour à votre responsable des échanges FLSH et à l'université d'accueil.

Une fois arrivé sur place, nous vous prions de bien vouloir :

- Confirmer à votre responsable des échanges FLSH que vous êtes bien arrivé, bien installé et enregistré auprès de l'université d'accueil.
- Suivre les consignes du service Relations internationales de votre université d'accueil afin de finaliser votre inscription, obtenir votre carte d'étudiant, préparer votre emploi du temps, vous inscrire aux cours, etc.
- Des changements seront probablement à apporter à votre choix de cours et donc à votre contrat d'études initial. Si vous devez changer les matières initialement choisies, veuillez en informer très rapidement votre responsable des échanges FLSH. Il doit valider, ou non, les changements proposés avant toute modification définitive.

Si vous êtes en échange dans le cadre d'Erasmus+, vous devez modifier votre Learning Agreement en conséquence et faire signer la version définitive par chaque partie à nouveau.

«Le choix de l'Australie, c'était presque une blague au départ parce que c'est tellement loin que ça semble irréel ou infaisable et puis avec tout ce qu'on entend sur les animaux et insectes dangereux, ce n'est pas super accueillant dans l'imaginaire commun. Pourtant c'est le pays le plus génial que j'ai jamais visité.»

Rachel, Licence Psychologie
(Charles Sturt University, Australie)

Fin d'échange universitaire

Quand la fin de votre échange approche, il ne faut pas oublier de :

- Confirmer votre date de retour en France et communiquer vos notes dès réception de celles-ci à votre responsable des échanges FLSH. Il est important de pouvoir procéder à la conversion des notes et à la validation de votre semestre à l'étranger avant les convocations aux rattrapages de la FLSH, afin de pouvoir entamer à temps les démarches pour la validation de votre année et l'inscription à l'année suivante à la FLSH.
- Faire signer sur place l'attestation de présence de la bourse Erasmus+ ou Mermoz.



Informations pratiques

Le logement

Certaines universités d'accueil non-européennes réservent automatiquement une chambre en résidence universitaire pour les étudiants en échange. Sinon, l'université donne des informations pour vous permettre de trouver un logement.

En Europe, un étudiant Erasmus a les mêmes droits qu'un étudiant local et peut se servir du service logement de l'université.

Dans tous les cas, les informations seront envoyées soit au même moment que le dossier d'inscription, soit avec la lettre d'invitation. Dans la grande majorité des cas, il ne faut pas contacter le service logement de l'université d'accueil avant d'y être invité.

Il est à noter que sur certains campus universitaires américains, il vous sera demandé de payer en une seule fois et dès votre arrivée la totalité des loyers pour votre séjour d'études. Cela implique une sortie d'argent non négligeable à prévoir.

Le budget

Dans le cadre des séjours d'études dans une de nos universités partenaires, **vous payez votre scolarité à la FLSH**. Cependant, certaines universités partenaires pourraient vous demander de régler des frais obligatoires, tels que des assurances ou des cotisations qui donnent accès à certains services.

Pour vous aider à établir un budget prévisionnel pour la totalité de votre séjour d'études, vous devrez inclure les frais suivants :

- voyage (billets de train, avion,...)
- assurance et couverture sociale (médicale et rapatriement, logement...)
- visa, le cas échéant
- logement (loyer, dépôt de garantie, électricité, chauffage, eau...)
- vie courante (nourriture, transport sur place, livres...).

Il vous faut vérifier que vous disposez de moyens de paiement suffisants (liquidités, carte de crédit internationale...) pour couvrir vos frais de séjour et votre retour.

Il arrive que les bourses ne soient pas versées au début de votre séjour d'études alors que les frais d'installation s'accumulent.

Le montant des retraits par carte bancaire à l'étranger peut être limité et/ou payant, il est impératif de vous renseigner auprès de votre banque avant votre départ.

« Au-delà de l'expérience internationale, suivre un cursus d'études européennes et de relations internationales à l'étranger offre davantage de relief et de perspective par rapport à notre objet d'études. Les professeurs de l'UBB sont très accessibles et on évolue dans une promotion cosmopolite. »

Pierre, Master Histoire - Relations internationales
(Université Babes-Bolyai à Cluj- Napoca, Roumanie)

Aides financières : les bourses

La procédure pour la demande de bourse sera communiquée aux étudiants qui partent au 1^{er} semestre courant juin et aux étudiants qui partent au 2nd semestre courant novembre.

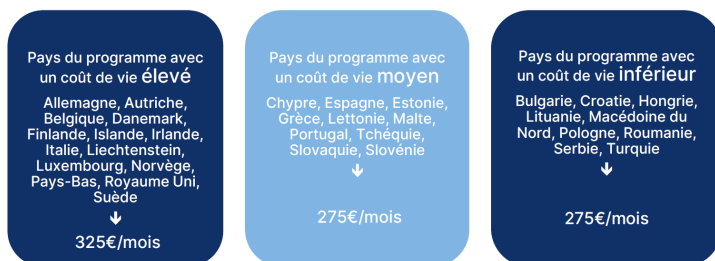
La bourse Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Cette bourse s'adresse aux étudiants qui partent suivre des études (minimum 2 mois) dans une université en convention Erasmus+ en Europe. Elle ne dépend pas des revenus. Le montant mensuel de la bourse Erasmus+ dépend du pays de destination.

A titre indicatif, pour l'année 2026/2027, les pays de la zone Erasmus+ sont rassemblés en trois groupes et la bourse est versée comme suit :



Durée de mobilité	Durée financée
60 - 89 jours	2 mois
90 - 119 jours	3 mois
120 - 149 jours	4 mois
150 - 179 jours	5 mois
180 - 209 jours	6 mois
210 - 239 jours	7 mois
240 - 269 jours	8 mois
270 - 299 jours	9 mois
Plus de 300 jours	10 mois

Un formulaire sera à remplir en ligne pour candidater à cette bourse. La date limite de dépôt sera indiquée dans la procédure.

Forfait inclusion : un complément de 250€/mois financés peut être attribué si vous correspondez à l'un des critères d'éligibilité (situation handicap ou ALD, Zones de revitalisation rurale, quartier prioritaire de la ville, boursiers selon échelon, cas individuels sur attestation de *All-Tous les services de la vie étudiante*).

A noter : 70% de la bourse Erasmus+ sont versés au début du séjour. Le solde vous sera versé sous réserve de la réception des documents suivants : attestation de présence, soumission du rapport Erasmus+ en ligne.

La bourse Mermoz

Délivrée par le Conseil Régional des Hauts de France et co-instruite par l'Université, cette bourse d'études est destinée aux étudiants qui partent hors programme Erasmus+. En effet, compte tenu de l'enveloppe qui lui est confiée, l'Université Catholique de Lille a décidé que les bourses Mermoz et Erasmus+ n'étaient pas cumulables.

Si vous venez d'une autre région, la bourse Mermoz n'est pas non plus cumulable avec une bourse d'un autre Conseil Régional.



Le fait de déposer sa candidature n'est pas l'assurance absolue d'obtenir une bourse Mermoz. La Région procède à la sélection définitive des candidats sur la base des critères d'éligibilité et des pièces justificatives fournies.

Conditions préliminaires :

- Ne jamais avoir bénéficié d'une bourse Mermoz pendant tout le cursus universitaire
- Durée du séjour : de 4 à 26 semaines consécutives
- Quotient familial inférieur à 30 000€. Le quotient familial = revenu fiscal de référence/nombre de parts.

Vous devez renvoyer le formulaire interne et les documents associés à Chloé RONDEAU et effectuer, en parallèle, votre demande de bourse sur la plateforme du Conseil Régional (le lien est communiqué dans la procédure).

A titre indicatif, en 2026/2027, le montant maximum est de 77,40€ par semaine (soit 335€ par mois), il est attribué aux étudiants dont le QF se trouve entre 0 et 12 000€. Puis une dégressivité est mise en place pour les revenus les plus importants avec un quotient familial de 12 001€ à 30 000€. Le montant minimum de la bourse est de 150€.

Une participation aux frais de voyages est possible pour les étudiants boursiers sur critères sociaux : 300€.

Les étudiants en situation d'handicap se voient attribuer une bonification :

- de 100€ sur la participation aux frais de voyage (soit un forfait de 400€ au total)
- de 25% sur la part variable de la bourse

A noter : 70% du montant de la bourse sont versés dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des pièces par la Région, les 30% restants seront versés après validation de la mobilité sur la plateforme et réception de l'attestation de fin de séjour d'études.

Le dispositif JVvert pour les transports (voir p.24)

Ces informations vous sont transmises à titre indicatif
et peuvent varier d'une année sur l'autre.

Pour toute information complémentaire, contactez Chloé RONDEAU :
HA 304 - chloe.rondeau@univ-catholille.fr

Handicap

Afin d'anticiper et de répondre au mieux aux attentes spécifiques, et de pouvoir envoyer l'étudiant dans une université partenaire où l'équipement est compatible avec son handicap, nous l'invitons à se manifester dès sa candidature.

Chaque dossier sera étudié individuellement en fonction de différents critères tels que la destination, l'université d'accueil et sa réglementation, les besoins inhérents au handicap de l'étudiant...

Ils peuvent rencontrer Anaïs CORRION (anaïs.corrion@univ-catholille.fr), référente de la MAH (Mission Accueil Handicap) de la FLSH, mais aussi les responsables des échanges pour obtenir des précisions sur leurs éventuelles prises en charge.

Si vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à des aides spécifiques (bonification sur la part variable de la bourse). Contact : Chloé RONDEAU.

Formalités administratives

Renseignez-vous sur les formalités d'entrée et de séjour auprès de l'ambassade de votre pays de destination.

Pièces d'identité

Pensez à vérifier les documents de voyage requis et la durée de validité de vos documents si vous en disposez déjà. Pour des raisons de sécurité, certains pays exigent que la pièce d'identité soit valable encore 6 mois après la date de retour.

Pour les séjours dans l'Union Européenne, la carte nationale d'identité suffit.

Pour les séjours hors Union Européenne, un passeport est nécessaire.

Pour obtenir ou renouveler une carte d'identité ou passeport, adressez-vous à la mairie de votre lieu de domicile.

Les délais de traitement sont variables selon les périodes de l'année (délai d'environ 2 mois qui peut être plus long entre les mois de mars et juillet).

Visa et immigration

Certains pays demandent des visas d'entrée. Pour savoir si vous êtes concerné(e), il est impératif de se renseigner au préalable auprès de l'ambassade du pays d'accueil, afin de réaliser les démarches nécessaires dans le respect des délais.

CES DEMARCHES SONT DE VOTRE RESPONSABILITE.

Le Service Relations Internationales de la FLSH n'est pas habilité à fournir des conseils ou des informations officielles concernant les visas.

Santé

Il est indispensable de vérifier ce que couvre votre assurance dans le cadre des séjours d'études à l'étranger et de souscrire à **une assurance maladie et de rapatriement adaptée au pays de destination**. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle étudiante sur les possibilités de remboursement de frais médicaux à l'étranger. Ces frais varient selon les destinations et peuvent être très élevés.

Pour un séjour d'études dans un des pays de l'Union Européenne, demandez la Carte Européenne

d'Assurance Maladie (CEAM) auprès de votre caisse d'assurance maladie. Cette carte est gratuite. Le délai d'obtention annoncé est de 15 jours.

Certaines universités étrangères imposent leur propre formule d'assurance santé. Veuillez vérifier ce point avant toute démarche pour éviter des doublons inutiles.

Lors de la remise de votre dossier d'engagement, vous devrez délivrer un certificat médical de non contre-indication à effectuer un séjour d'études à l'étranger. Profitez donc de cette consultation chez votre médecin traitant pour le questionnaire sur d'éventuelles mesures sanitaires à prendre ou vaccinations obligatoires/conseillées à faire avant votre départ.

" Mon expérience au Texas a été magnifique : j'en ai appris énormément sur moi, mais également sur la culture américaine et sur d'autres cultures. Si un jour vous avez l'opportunité de pouvoir voyager et réaliser une expérience à l'étranger, je vous encourage vivement à le faire ! "

Alix, Licence LLCE,
(University of the Incarnate Word à San Antonio, au Texas, Etats-Unis)



Certifications de langues avec le CLARIFE



CLARIFE

Le CLARIFE est le centre de langues et interculturel hébergé au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Catholique de Lille. Il propose des cours, des tests et des certifications en langues étrangères et en Français Langue Etrangère (FLE). Le CLARIFE propose également des cours et des ateliers interculturels en anglais, en français ou en espagnol.

Le CLARIFE est animé par une équipe pédagogique multiculturelle, composée dans sa grande majorité de professeurs natifs, et inscrit au cœur de l'apprentissage l'innovation pédagogique. L'équipe des formateurs est à votre écoute pour vous accompagner dans votre parcours de formation en langues.

Certifications Cambridge

Le CLARIFE propose les certifications en partenariat avec Cambridge, depuis le primaire jusqu'au Proficiency Certificate.

Suivant votre niveau d'anglais, différentes dates vous sont proposées. Retrouvez ci-contre le planning des examens pour le passage des certifications.



Calendrier 2026-2027 des examens pour le passage des certifications Cambridge

Date de l'examen	Examen	Date limite d'inscription	Date de l'examen	Examen	Date limite d'inscription
Vendredi 30/10/2026	C1 Advanced D	06/10/2026	Samedi 29/05/2027	C1 Advanced D	03/05/2027
	C2 Proficiency D	06/10/2026		C2 Proficiency D	03/05/2027
Samedi 14/11/2026	B2 First D	22/10/2026	Mardi 08/06/2027	B2 First	19/04/2027
Jeudi 03/12/2026	B2 First FS	15/10/2026	Mercredi 09/06/2027	C1 Advanced	21/04/2027
Samedi 05/12/2026	C1 Advanced	15/10/2026	Samedi 12/06/2027	A2 Key FS	15/04/2027
Samedi 12/12/2026	B2 First	21/10/2026		B1 Preliminary FS	15/04/2027
	C2 Proficiency	21/10/2026	Mercredi 16/06/2027	Pré A1 YLE Starters	26/04/2027
Samedi 23/01/2027	C1 Advanced	30/11/2026		A2 Flyers	26/04/2027
Mercredi 27/01/2027	B2 First D	05/01/2027	Mercredi 23/06/2027	Pré A1 YLE Starters	03/05/2027
Samedi 06/02/2027	C1 Advanced D	14/01/2027		A1 YLE Movers	03/05/2027
	C2 Proficiency D	14/01/2027	Samedi 26/06/2027	B2 First D	02/06/2027
Vendredi 12/03/2027	B2 First D	17/02/2027		C1 Advanced D	02/06/2027
Samedi 13/03/2027	C1 Advanced D	17/02/2027	Informations : YL = Young Learners FS = FOR SCHOOLS adapté aux collégiens et lycéens mais certifiant pour tous D = DIGITAL (en présentiel)		
	C2 Proficiency D	17/02/2027			
Samedi 10/04/2027	B2 First FS	18/02/2027			
Jeudi 15/04/2027	B2 First D	24/03/2027			
Mercredi 05/05/2027	A2 Key FS	15/03/2027			
	B1 Preliminary FS	15/03/2027			
Mercredi 19/05/2027	B2 First FS	01/04/2027			
Mercredi 26/05/2027	A2 Key FS	05/04/2027			
	B1 Preliminary FS	05/04/2027			

Pour vous inscrire :
[www.flsh.fr/cours de langues](http://www.flsh.fr/cours-de-langues)

CLARIFE
 Centre de langues et interculturel
 03 20 57 92 19 - Bureau : HA 186
clarife@univ-catholille.fr
www.clarife.flsh.fr



C'est quoi ?

Chaque test Bright consiste en un questionnaire composé de deux parties (écrit / oral) de 60 questions chacune et d'une durée totale de 45 à 60 minutes. 11 langues testées : anglais, français, espagnol, italien, allemand, portugais, néerlandais, flamand, suédois, russe, chinois mandarin.

Idéal pour

Evaluer et valider rapidement et de manière fiable vos compétences linguistiques globales en matière de compréhension écrite et orale.

Une certification de niveau est indispensable pour se démarquer. Elle est souvent nécessaire pour les dossiers d'admission ou de départ à l'étranger.

Comment ça marche ?

Une fois inscrit en ligne, vous recevrez votre convocation par mail le vendredi précédant le test. Le test se déroule dans nos salles informatiques. Chaque candidat accède à l'interface de tests via ses identifiants personnalisés.

Les résultats sont notés sur une échelle de 0 (débutant) à 5 (bilingue).

Une fois le test terminé, le candidat récupérera ses résultats au bureau du Clarife (HA 186) dès le lendemain à partir de 14h00.

Calendrier

10 novembre 2026
24 novembre 2026
01 décembre 2026
8 décembre 2026
15 décembre 2026

19 janvier 2027
02 mars 2027
06 avril 2027
11 mai 2027

Tarifs

Etudiant de l'Institut Catholique de Lille : 81 €



Cours intensifs d'anglais

Pour qui ?

Les stages intensifs d'anglais s'adressent à toute personne désirant se remettre à niveau, se préparer à un examen ou développer ses acquis linguistiques. Tous les cours sont organisés par niveau et sont ancrés dans le Cadre Européen de référence des Langues (CECRL). A tous niveaux, les participants seront amenés à développer les 5 compétences de la langue avec un accent mis sur la participation en cours : expression et compréhension orales, communication interactive, compréhension et expression écrites. Les étudiants bénéficieront d'une formation adaptée à leur niveau. Une auto-évaluation du niveau de langue peut être établie en consultant le cadre CECRL. Toute inscription aux cours peut faire l'objet d'une convention de formation. Le CLARIFE est un centre de formation agréé par La Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. N° d'agrément : 31 59 000468 59. Formation éligible au CPF, pour plus d'informations, contacter le CLARIFE.

Préparation aux certifications

Certains stages d'anglais préparent aux certifications. Les étudiants souhaitant une validation de leur niveau. Ces examens de Cambridge English sont reconnus dans le monde entier et sont considérés à l'échelon international comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques.

Des cours de qualité

- Enseignants expérimentés
- Pédagogie innovante et interactive avec matériel audiovisuel adapté.
- Attribution de notes, orales et écrites, pour évaluer les progrès.

Intitulé	Nombre d'heures	Niveau de la formation	Dates proposées
Remise à niveau Préparer aux Certifications Cambridge English pour la session d'examens de décembre	20	B1 à B2	26 au 30 octobre 2026
Préparation aux Certifications Cambridge English FCE ou CAE pour la session d'examens de mars	30	B2 ou C1	22 au 26 février 2027
Préparation aux Certifications Cambridge English FCE ou CAE pour la session d'examens de juin	30	B2 ou C1	19 au 23 avril 2027
Préparation TKT (Module 1) Background to Language Teaching	20	B2+/C1 pré- requis	Hebdo SEM 1
Préparation TKT (Module 2) Planning for Language Teaching	12	B2+/C1 pré- requis	Hebdo SEM 1 et 22/23 février 2027
Préparation TKT (Module 3) Classroom Management	12	B2+/C1 pré- requis	Hebdo SEM 2 26/27 octobre 2026

Tarifs*	Tarif standard	Tarif étudiant ICL**	Tarif étudiant Autres
Stage 30h	412€	315€	380€
Stage 20h	275€	210€	255€
TKT Module 1	290€	212€	242€
TKT Module 2 ou 3	166€	134€	139€

Pour vous inscrire : [www.flsh.fr/cours de langues](http://www.flsh.fr/cours-de-langues)

CLARIFE - Centre de langues et interculturel
03 20 57 92 19 - Bureau HA 186
clarife@univ-catholille.fr
www.clarife.flsh.fr

Recommandations

1. Assurez-vous que l'adresse mail que vous nous avez communiquée est celle que vous consultez régulièrement. Si vous en changez, avertissez Chloé RONDEAU et votre responsable des échanges. Ajoutez vos correspondants FLSH à votre carnet d'adresses pour éviter que leurs messages ne passent en Spam et pour en assurer ainsi la bonne réception. Pour mémoire, toutes les adresses mails ont la même configuration : prénom.nom@univ-catholille.fr
2. Avant votre départ, prenez la précaution de conserver une photocopie et scanner vos documents officiels : carte d'identité, passeport, visa... en cas de perte ou de vol, cela vous sera bien utile.
3. Assurez-vous d'emporter avec vous votre carte d'assurance et la police d'assurance (contacts, téléphone, procédures...).
4. Si vous suivez un traitement médical régulier, prenez avec vous les ordonnances des médicaments.
5. Assurez-vous d'avoir dans votre bagage à main pendant le voyage les lettres d'invitation et les documents qui vous seront demandés lors des contrôles d'immigration à l'entrée sur le territoire du pays d'accueil.
6. Dès votre arrivée sur place, enregistrez-vous auprès du Consulat de France le plus proche qui pourra vous aider en cas de problème grave ou perte de documents. Il pourra également vous renseigner sur les coutumes et la législation du pays d'accueil.
7. Vous devez obligatoirement vous inscrire sur le site Ariane suivant :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Ariane, un fil de sécurité

Ariane vous permet, lorsque vous effectuez un voyage ou une mission ponctuelle, de vous signaler gratuitement et facilement auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'inscription sur le site Ariane, conçu en concertation avec la CNIL, offre toutes les garanties de sécurité et de confidentialité des données personnelles. Elle ne se substitue pas à l'inscription au registre des Français établis hors de France dès lors que le temps de séjour est supérieur à 6 mois.

Une fois vos données saisies sur Ariane :

- vous recevrez des recommandations de sécurité par courriels si la situation dans le pays le justifie,
- vous serez contacté en cas de crise dans votre pays de destination,
- la personne contact que vous aurez désignée pourra également être prévenue en cas de besoin.



Ariane 
POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESTEZ CONNECTÉS

8. Législation locale : respectez les usages locaux et les religions pratiquées dans le pays de destination. Ils peuvent entraîner des attitudes ou des règles vestimentaires ou alimentaires qu'il convient de prendre en compte. Respectez les lois locales, notamment celles relatives à l'alcool et au tabac (importation, achat et consommation), aux mœurs, aux stupéfiants : les peines encourues peuvent être très lourdes dans certains pays. Elles peuvent engendrer l'interdiction de séjour définitive, la réclusion à perpétuité, voire la peine de mort.

9. Douane : certains pays interdisent l'entrée sur leur territoire de produits alimentaires et équipements. Renseignez-vous donc auprès des services consulaires ou des offices de tourisme de votre pays de destination. L'importation en France, ou la simple détention de produits, contrefaisant des marques constitue un délit douanier qui vous expose à des sanctions douanières, financières et pénales.

10. Automobile : Informez-vous sur les règles du code de la route local et sur les pratiques. Si vous utilisez votre véhicule, munissez-vous des documents suivants : carte grise, carte internationale d'assurance (renseignez-vous selon sa validité selon le pays où vous vous rendez), permis de conduire international (à solliciter à la préfecture) et un carnet de passage en douane s'il est exigé.

Pour plus d'informations : www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr

11. Choc culturel : dans les semaines ou mois suivants votre arrivée, vous pourrez osciller entre euphorie ou découragement, soit de découverte ou impression de solitude... Cela est tout à fait normal : le choc culturel peut être ressenti assez fort lors d'un premier séjour d'études seul dans un pays étranger. Même si vous avez déjà voyagé dans différents pays, séjourner et s'intégrer est une expérience toute autre (différence de langue ou accent, codes de politesse, relations sociales, mode de vie, organisation des cours...).

Observez, demandez des explications à des étudiants, pour « décoder » et éviter des impairs !



Empreinte carbone et dispositif JVert

L'Université Catholique de Lille a édité un Green Book sur la mobilité, celui-ci est disponible au Hi! (HA 045).

Pourquoi s'intéresser à l'impact carbone de votre voyage ?

L'Université Catholique de Lille encourage la mobilité internationale des étudiants tout en se souciant de limiter son impact négatif pour la planète. A ce titre, l'utilisation de transports éco-responsables est encouragée dans la mesure du possible, ainsi qu'un mode de vie sobre en termes de consommation.

Sans s'interdire de partir à l'étranger, voyager en avion a un impact bien plus grand que tous les autres actes du quotidien. Pour preuve : un Paris-Sydney = 5 Tonnes de CO₂ équivaut à manger à chaque repas l'équivalent de 2 steaks, midi et soir, 365 jours par an.

Comment limiter son impact ?

Vous souhaitez partir à l'étranger et vous voulez faire attention à votre empreinte carbone, vous avez plusieurs possibilités pour la limiter :

- Choisir une destination moins éloignée de Lille est le plus efficace des leviers (Ex : Paris – Sydney = 5 Tonnes CO₂e vs Paris – Pékin = 2 Tonnes CO₂)
- Privilégier une destination européenne. De plus, si vous utilisez un transport écoresponsable (bus, train ou covoiturage encadré par une plateforme officielle) Erasmus+ vous octroie un forfait voyage supérieur au forfait standard (voir tableau ci-dessous). Le dispositif JVert est également cumulable (p.25).
- Limiter les escales et choisir les trajets les plus directs pour limiter la distance totale parcourue
- Choisir une compagnie moins émettrice de CO₂ (suivant l'âge de leur flotte et le taux d'occupation, préférez les compagnies lowcost qui remplissent davantage leurs avions)

Distance entre l'Université d'origine et celle d'accueil	Forfait transport écoresponsable	Forfait transport standard
10 – 99km	56 €	28€
100 – 499km	285€	211€
500 – 1999km	417€	309€
2000 – 2999km	535€	395€
3000 – 3999km	785€	580€
4000 – 7999km	1188€	1188€
+ de 8000km	1735€	1735€

Pour calculer la distance entre l'UCL
et votre université d'accueil



Dispositif JVvert : voyage gratuit pour les étudiants qui choisissent un transport écoresponsable !

Dans le cadre de sa volonté de réduire l'empreinte carbone des mobilités internationales, l'Université Catholique de Lille propose, en complément du dispositif de bourse Erasmus, de rembourser tout reste à charge aux étudiants qui voyageront en train, bus ou covoiturage pour leur séjour d'études ou stage en Europe.

L'objectif est d'offrir la gratuité aux étudiants bénéficiaires de la bourse Erasmus+ qui choisissent un transport écoresponsable.

Les étudiants qui ne bénéficient pas de la bourse Erasmus+ et qui voyagent en Europe dans le cadre d'études ou d'un stage pourront également déposer une demande de prise en charge qui sera examinée et traitée en fonction de l'enveloppe restante sur une base forfaitaire.

Pour vous rendre compte de l'impact carbone de votre trajet, nous vous invitons à l'évaluer sur le site de l'ADEME. <https://impactco2.fr/outils/transport/itineraire>

Détails et procédure : <https://www.univ-catholille.fr/dispositif-jvvert/>
Pour toute question concernant ce dispositif, contactez :
voyageverteurope@univ-catholille.fr



« Ces échanges ont enrichi mon cursus à la fois au niveau scolaire et personnel. Mon niveau en langue s'est fortement amélioré. Partir en immersion est vraiment la meilleure manière pour progresser rapidement. »

Clara, Licence LEA - Relations internationales
(Universidad de Monterrey, Mexique, et Mount Saint Vincent Canada)



Comme Tom, partagez-nous une photo avec votre tee-shirt " Devine où j'étudie " et racontez-nous ce que vous vivez !
Contact : Pauline Guigourès
pauline.guigoures@univ-catholille.fr
Instagram : @F1sh_lille

Contacts

Les responsables des échanges :

Pays hispanophones : Sarah DUMORTIER - sarah.dumortier@univ-catholille.fr

Pays germanophones, Belgique, Croatie, Lituanie et Slovaquie : Martin BALOGÉ - martin.baloge@univ-catholille.fr

Pays scandinaves et Italie : Sean MARK - sean.mark@univ-catholille.fr

Toutes les autres destinations : Melissa ROCHOUX - melissa.rochoux@univ-catholille.fr

Pour les étudiants en Psychologie : Béatrice DEGRAEVE - beatrice.degraeve@univ-catholille.fr

Bureau Relations Internationales FLSH – HA 304 :

Formulaire de candidature, dossier d'engagement et bourse : Chloé RONDEAU - chloe.rondeau@univ-catholille.fr

Doubles diplômes : Giulia VALANIA - giulia.valania@univ-catholille.fr

Autres services :

CLARIFE (Centre de langues et interculturel) : HA 186 - [@clarife_lille](mailto:clarife@univ-catholille.fr)

Hi! (Horizon International : espace dédié à l'international de l'Université) : HA 045
horizon.international@univ-catholille.fr
[@univcatholille_intl](https://www.univ-catholille.fr)





**Université
Catholique
de Lille** 1875

Faculté des Lettres & Sciences Humaines

60 boulevard Vauban
CS 40109 - 59016 Lille Cedex France
T. +33 (0)3 20 13 40 50
flsh@univ-catholille.fr

www.flsh.fr

   **@flsh_lille**

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE • SIRET 775 624 240 000
13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31
59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.